

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne 70 c.
Réclames, 30
Faits divers, 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Un an, 30 fr.
Six mois, 16
Trois mois, 8
Un an, 35 fr.
Six mois, 18
Trois mois, 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires.
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIET,
Place de la Bourse, 33;
A EWIG,
Rue Taibout, 49.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR,

9 Avril 1878.

Chronique générale.

LES ELECTIONS DU 7 AVRIL.

Boulogne. — Ribot, 7,532 voix, élu.
Dussaussoy, 6,465.
Dax. — Loustalot, 6,539 voix, élu. Cardebat, 6,431.
Castelnau-dary. — Mir, 6,630 voix, élu.
Lorlat, 5,708.
Arras. — Dausy, 9,913 voix, élu. Sens, 9,500.
Carpentras. — Poujade, 7,430 voix, élu, seul.
Auch. — David, 8,666 voix, élu. Peyrusse, 7,699.
La Roche-sur-Yon. — Jenty, 9,921 voix, élu, seul.
Orange. — Gent, 6,461 voix, élu. Billotti, 4,242.
Vervins. — Soye, 7,738 voix, élu. Godelle, 7,387.
Orthez. — Vignancourt, 5,727 voix, élu.
Planté, 4,325.
Saint-Malo. — Hovius, 3,838 voix, élu.
Lachambre, 2,430.
Le Havre. — Peulevey, 8,010 voix, élu.
Larreau, 2,738.
Nyons. — Richard, 2,676 voix. Daulau, 4,799.
Bellac. — Labuse, 2,695 voix. Lavignère, 577. Lezeaud, 4,565. — Ballottage.

M. le ministre de la justice, président du conseil, vient d'être frappé d'un immense malheur. M^{me} Dufaure a succombé hier matin à la longue maladie dont elle était atteinte.

Il y a en France, non compris l'Algérie, 87 conseils généraux. Dans 47, les républicains possèdent la majorité, et les 40 autres appartiennent aux conservateurs. Voici, d'après le *Rappel*, la liste des départements où la majorité est républicaine :

Ain, Aisne, Allier, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ardennes, Aube, Aude, Bouches-du-Rhône, Cantal, Côte-d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Eure-et-Loir, Gironde, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Loir-et-Cher, Loire, Haute-Loire, Loiret, Lot-et-Garonne, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Rhône, Saône-et-Loire, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Deux-Sèvres, Somme, Var, Vosges, Yonne, Alger, Constantine, Oran.

Voici la liste des 40 départements où la majorité du conseil est conservatrice :

Hautes-Alpes, Ariège, Aveyron, Calvados, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Corse, Côtes-du-Nord, Dordogne, Eure, Finistère, Gard, Haute-Garonne, Gers, Indre, Landes, Loire-Inférieure, Lozère, Maine-et-Loire, Manche, Meuse, Morbihan, Nièvre, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Haut-Rhin (Belfort), Haute-Saône, Seine-Inférieure, Tarn, Tarn-et-Garonne, Vaucluse, Vendée, Vienne, Haute-Vienne.

Les trois conseils de l'Algérie appartiennent à la démocratie la plus avancée.

On dit que plusieurs généraux se sont montrés très-affectés de la révocation du général de Geslin.

Ils n'ont point caché au chef de l'Etat le mauvais effet produit dans l'armée par cette révocation et celles qui l'avaient précédée.

Malgré la satisfaction que le ministre de la guerre a cru devoir donner aux radicaux

en leur sacrifiant le général de Geslin, sa position n'en est nullement consolidée. On désigne, dès aujourd'hui, le général Berthaud, récemment nommé à Bordeaux, comme devant être appelé, d'ici le retour des Chambres, à remplacer le général Borel à la guerre.

Des députés, avant de quitter Paris, ont reçu cette assurance de la part de l'un de nos ministres.

Voici la lettre adressée par M. Godelle à ses compatriotes :

« Messieurs et chers compatriotes,

Le ministère du 13 décembre, qui s'était constitué pour sauvegarder la liberté électorale, vient de me révoquer de mes fonctions d'avocat général à la cour de cassation.

J'aurais pu éviter cette destitution en retirant ma candidature. Le garde des sceaux me l'avait fait proposer le 25 mars, comme si j'étais homme à accepter un pareil marché et à renoncer, pour des avantages pécuniaires, à l'honneur de vous représenter dans des circonstances périlleuses.

J'ai refusé de désertir une lutte dont j'étais sorti victorieux le 14 octobre; je l'ai refusé en disant que les menaces étaient pour moi un honneur et un encouragement.

Si l'on ne m'a pas frappé aussitôt, c'est qu'on voulait me forcer à revenir à Paris pour y tenir des audiences et interrompre ainsi ma tournée électorale. On voulait, en même temps, me révoquant à la dernière heure, intimider plus sûrement les fonctionnaires. On espérait enfin échapper devant la Chambre à une interpellation gênante.

Il vous appartient de déjouer toutes ces combinaisons et ces calculs.

Aujourd'hui vous êtes éclairés.

On vous avait dit : « Plus de candidature officielle; » on cherche à supprimer les candidats indépendants.

On vous avait promis le développement de la prospérité publique. Les industriels,

les commerçants, les ouvriers souffrent-ils moins qu'il y a trois mois ?

On vous avait annoncé la paix. Qui oserait la garantir au milieu des armements de toute l'Europe ?

Veillez agréer l'assurance de ma gratitude et de mon entier dévouement.

C. GODELLE.

Nous lisons dans la Patrie :

« La consigne paraît donnée, partout où les conseils généraux ont des bureaux républicains, d'ouvrir la session départementale par des discours politiques dont le principal thème sera, naturellement, l'histoire de la session parlementaire, en partant du 14 octobre pour passer par le refus de l'impôt le 13 décembre, etc. »

« Nous ne savons pas si de tels discours constitueront encore des « actes d'apaisement »; mais nous voyons très-bien qu'il n'est plus tenu nul compte de la loi qui ferme le domaine politique aux assemblées départementales. »

La plupart des députés républicains ont reçu la veille de la prorogation la lettre suivante :

« Mon cher collègue,

« Nous avons déposé la proposition de loi suivante :

« Article unique. — Nul ne pourra enseigner en France, dans n'importe quelle école » et n'importe quel établissement d'instruction, s'il ne justifie de sa qualité de Français ou s'il n'est autorisé par le ministre de l'instruction publique. »

« Nous nous réunirons lundi, 4^{er} avril, à une heure, au 11^e bureau, à Versailles. »

« Nous vous prions de bien vouloir vous joindre à nous pour étudier la question et nous aider dans les recherches que nous aurons à faire pour arriver à la vérité. »

« Notre proposition de loi est beaucoup plus importante qu'elle ne peut le paraître,

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA DERNIÈRE FÉE.

Simon était un vaillant gars, mais orphelin de naissance, et par suite élevé en grande misère. Un de ses oncles, pauvre homme qui avait plus de volonté que de ressources, l'avait adopté et nourri comme il avait pu, tant qu'il s'était trouvé trop petit pour qu'on le gageât; puis il avait servi comme pastour chez le maître le plus dur du pays, où, à défaut du reste, il avait appris la soumission et la patience.

Mais l'âge était venu; Simon entrait dans sa vingtième année, et il était temps de chercher une plus forte condition.

On avait parlé de lui à Pierre Hardi qui manquait d'un garçon de labour; si bien qu'il s'était mis en route pour la ferme des Boulaies, où il espérait bien s'arranger avec le maître, et obtenir, comme on dit dans nos campagnes, « un bon lit, une écuelle et un bon gage. »

On se trouvait en automne; mais, ce jour-là, l'air était aussi chaud qu'au temps des moissons; de gros nuages se traînaient entre ciel et terre, et pas un souffle ne courait dans les dernières feuilles.

Simon avait ressenti l'effet du temps, et, malgré lui, valentissait le pas, quand, à un des détours de la route, il rencontra la vieille Fasia chargée d'un gros panier et de deux lourds paquets.

Le jeune gars connaissait d'ancienne date la paysanne qui, dans le pays, avait réputation de faire commerce avec le diable, de lire l'avenir et de jeter un sort à volonté.

Moitié crainte, moitié respect pour l'âge, il avait toujours été poli avec la sorcière, et, cette fois encore, il lui tira honnêtement son chapeau en s'informant de l'état de sa santé.

Fasia s'arrêta en soufflant.

— Par mon baptême ! tu arrives à propos, mon gars, et tu y as me soulager en prenant quelque peu de ma charge.

— Volontiers, si nous faisons même route, répliqua Simon.

— Prends toujours les paquets, répliqua la sorcière; je sais où tu vas.

Et comme il paraissait surpris :

— N'est-ce point que tu espères une place chez Pierre Hardi ? continua-t-elle; de fait, il a besoin d'un homme de labour; tâche de l'agrafer à cette

maison, ce sera grande satisfaction pour toi, car les maîtres ont de quoi, et leur fille Annette n'est point encore promise. Si tu es honnête avec elle et brave avec les parents, peut-être bien que te voilà sur le chemin de ta noce !

Simon repoussa de bien loin cette idée comme trop ambitieuse pour un pauvre gars sans famille et sans légitime. Mais, à vrai dire, elle lui sourit au cœur, et il se mit à y penser malgré lui. Fasia continua d'ailleurs à l'entretenir des Hardi, qu'elle connaissait, disait-elle, depuis leur première communion, et à lui apprendre ce qu'il fallait pour leur agréer.

Le gars écoutait sans en avoir l'air; il pensait même, à part lui, que la vieille paysanne pourrait bien le faire réussir si c'était sa fantaisie; car tout le monde dans la paroisse savait qu'elle avait pouvoir sur les personnes et sur les choses, comme les fées d'autrefois; mais il n'eût osé lui demander un pareil service, ne sachant point si c'était chose licite et religieuse.

Cependant tous deux avançaient lentement, rapport aux paquets et aux vieilles jambes de Fasia.

Simon, qui était parti un peu tard de chez son ancien maître, commença à avoir peur de n'arriver aux Boulaies que vers le milieu de la nuit !

La paysanne, qui devina son impatience, lui fit prendre, à travers champs, par les *traines* et les *voyyettes*.

Ce fut merveille de voir combien le voyage se trouva ainsi raccourci.

Au bout d'une heure, Simon s'aperçut qu'ils avaient laissé derrière eux des villages dont il se croyait bien loin.

Par malheur, le ciel était devenu trouble, le tonnerre grondait vers l'horizon, et comme ils traversaient une brande, toutes les écluses du ciel s'ouvrirent à la fois !

Simon voulut gagner une touffe de peupliers qu'ils avaient à leur droite; mais la vieille l'en empêcha en déclarant que c'était courir au-devant d'un malheur.

— Il faudrait pourtant chercher un abri, mère Fasia, dit le jeune gars qui se sentait transpercé.

— Descendons de ce côté, répondit-elle en suivant les ornières qui tournent vers la ravine.

Mais l'eau suivait la même route, et tous deux en eurent bientôt par dessus leurs sabots.

L'orage redoublait, les éclairs ne s'attendaient pas l'un l'autre, et le tonnerre roulait à tous les coins du ciel.

Simon, qui enfonçait de plus en plus dans la terre détrempe, commençait à regretter de n'avoir pas suivi sa première idée, quand Fasia se retourna à un coup plus fort, et lui montra avec son bâton deux des peupliers sous lesquels il avait voulu se réfugier, que le tonnerre venait de briser. Elle l'engagea en même temps à hâter le pas en

et nous appellerons votre attention sur les faits très-graves qui nous ont été signalés.

» Bien à vous.

» Présentée par MM. Vielle, Frogier de Pont-Levoy, Lockroy, Forné, Escarguel, Defoulonay, Danelle-Bernardin, André Folliet, Maurice Rouvier, Brisson, Leconte, Berlet, Léon Journault, Emile Carrey, Mercier, Talandier, Gatineau, Henri de Lacroelle, Duvaux, Develle. »

La République française annonce que la réunion a eu lieu, et qu'il y a été décidé qu'on étudierait la question de l'enseignement par les jésuites, et les conditions dans lesquelles il se pratique en France.

Des officiers autrichiens de la réserve, employés dans des maisons de commerce de différentes villes industrielles de la France, ont reçu avis, la semaine dernière, de se rendre à Vienne pour le 27 avril.

La nomination de M. le duc d'Aumale au grand commandement militaire de Rouen paraît aujourd'hui un fait décidé dans les régions officielles. Cette affirmation a été donnée par un haut fonctionnaire du ministère de la guerre.

Dans un département voisin de Paris, un député de la gauche s'est fait préparer une ovation aux flambeaux et une brillante réception le soir de son arrivée dans la localité qu'il habite.

Dans son audience de vendredi, le conseil de révision a rejeté le pourvoi de Jacques-Joseph Garcin, condamné à la peine capitale par le 3^e conseil de guerre, pour complicité dans l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas.

Le comité de la Société des gens de lettres vient d'adresser au comité du centenaire de Voltaire une lettre dans laquelle il l'informe qu'il entend être complètement dégagé et désintéressé de tout ce qui s'est fait ou se pourra faire relativement à la célébration du centième anniversaire de la mort de Voltaire. Cette décision, prise dans la dernière séance du comité de la Société des gens de lettres, est définitive et irrévocable. Nous ne saurions trop féliciter le comité de la société des gens de lettres de cette résolution. Le comité a compris que s'il lui eût été permis de s'associer à une cérémonie exclusivement littéraire et philosophique, il ne pouvait se laisser traîner à la remorque d'une coterie qui déclarait vouloir organiser une manifestation révolutionnaire, « une nouvelle fête de la Fédération. »

Le correspondant de la Défense vient d'adresser de Berlin à ce journal une lettre des

lui montrant qu'ils étaient dans une route charretière.

— Les traces blanches prouvent que nous approchons d'une carrière à plâtre, ajouta-t-elle, et quoique le sombre soit venu, il me semble que je l'aperçois là-bas sous mes pieds. Encore quelques coups de talons, et nous trouverons ce qu'il nous faut.

Ils arrivèrent véritablement, quelques minutes après, à la carrière, où les chaudières leur donnèrent place sous l'appentis et devant un feu qui les sécha en un clin d'œil depuis les oreilles jusqu'à la cheville.

Seulement l'orage continuait, et il leur fallut prendre patience. Ils avaient lié conversation avec les carriers, qui, au moment où l'on apporta la soupe, donnèrent des cuillers aux deux pèlerins attendus.

La réfection arrivait à point, car la route avait aiguisé l'appétit du jeune gars.

Fasie s'aperçut du plaisir avec lequel il approchait de la terrine fumante.

— Eh bien ! m'est avis que nous avons mieux fait de gagner la ravine que le petit bois de papiers, dit-elle en élevant l'œil.

— C'est affaire à vous, mère Fasie, répliqua Simon presque respectueusement ; vous en savez plus que nous autres, et il faut suivre vos commandements.

plus intéressantes, dont nous extrayons le passage suivant :

« A l'occasion du quatre-vingt-unième anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume, notre représentant à Berlin, M. le comte de Saint-Vallier, a jugé à propos de mettre en scène une manifestation éclatante de la cordialité de nos relations avec l'Allemagne. » Seul « parmi » ses collègues, l'ambassadeur de France a couvert de lampions et de lanternes vénitiennes la façade de l'hôtel de la Pariser Platz. »

Voltaire, le chambellan de Frédéric II, roi de Prusse, n'eût pas mieux fait.

Etranger.

ESPAGNE. — Une dépêche de Madrid du 4 avril s'exprime ainsi :

« On assure dans nos cercles officiels qu'aucune ouverture n'a été faite au gouvernement espagnol en vue de sa participation au Congrès, dans le cas où il viendrait à avoir lieu. »

Nous n'en sommes point étonnés. Ce que les puissances du Nord redoutent le plus en ce moment, c'est la cohésion ou l'alliance des races latines, et comme c'est le prince de Bismark qui tient dans sa main puissante le principal fil de la politique moscovite, ce n'est certes pas lui qui songerait à doubler les forces de la France et de l'Italie en leur donnant pour auxiliaires l'Espagne et le Portugal.

Mais ce que ne fera pas la Prusse, l'Angleterre devrait le faire, et puisqu'il s'agirait dans un Congrès européen de rétablir l'équilibre de l'Europe, si audacieusement rompu et déplacé depuis quelques années par les usurpations de la Prusse et de la Russie, il semblerait rationnel que toutes les puissances continentales y fussent représentées.

L'Espagne et le Portugal, qui occupent l'un des principaux territoires de l'Europe méridionale, méritent, par le progrès de leurs institutions à la fois libérales et monarchiques, de figurer avec honneur dans une assemblée plénière des Etats autonomes, et ils y exerceraient d'autant plus d'influence qu'ils y pourraient faire preuve d'un complet désintéressement.

Ils n'ont avec nous qu'une cause commune à défendre, c'est l'indépendance de l'Europe toujours menacée par la suprématie numérique des peuplades du Nord, encore prêtes, comme dans les siècles passés, à déborder et à se répandre vers des climats plus favorisés.

En prévision de ces nouvelles irruptions des Cimbres et des Teutons, l'alliance des races latines est plus que jamais opportune, et, à défaut de Congrès, l'Angleterre, si elle avait encore un Palmerston et la France un Talleyrand, comme en 1834, auraient grand intérêt à renouveler avec l'Espagne et le Portugal, ce traité de la quadruple alliance

La soupe mangée, il faisait nuit close; mais l'orage ne grondait plus que dans les lointains; la vieille paysanne déclara qu'il était temps de repartir, et, après avoir remercié leurs hôtes, tous deux se remirent en route.

Le ciel était resté couvert: il y avait dans l'air une brume qui empêchait de distinguer devant soi; quelques étoiles se montraient de loin en loin, à moitié noyées dans le brouillard.

La paysanne et le jeune gars arrivèrent au marais des Fonceaux qu'il fallait traverser.

Simon connaissait l'endroit d'ancienne date. Il chercha la vieille chaussée que le temps avait enfoncée dans le marécage, mais qui, bien qu'entermée sous les joncs, formait un chemin solide au milieu des chemins mouillés.

La petite maison, bâtie à l'autre bout des Fonceaux, servait d'indication pour reconnaître la route.

Il aperçut au loin sa lumière et se dirigea sur elle; mais dès les premiers pas, il sentit qu'il enfonçait dans la mollière.

Il releva la tête; la lumière était à sa droite!

Il inclina de ce côté, crut avoir enfin trouvé la chaussée, et avança de nouveau.

Cette fois, il entra dans l'eau jusqu'aux genoux! Étonné, il regarda encore vers l'autre rive du marais; la lumière était passée à sa gauche! Il lui sembla même qu'elle voltigeait le long de la berge

qui réunissait en faisceau quatre Etats constitutionnels pour résister aux empiètements de la Sainte-Alliance des Autocrates du Nord.

ITALIE. — On lit dans l'Osservatore romano :

« Parmi les dernières nouvelles que l'Italie, dans son dernier numéro, donne en pâture à ses bons lecteurs, quelques-unes ont trait aux communications faites aux puissances étrangères touchant l'élevation de Notre Saint-Père au trône pontifical, et d'autres tendent à faire croire que Sa Sainteté s'occupe en ce moment, d'accord avec beaucoup de cardinaux, de la question de l'intervention des catholiques dans les élections politiques. »

» L'inexactitude des premières et « l'inexistence » (inesistenza) absolue des secondes démontrent clairement que les informations de ce journal sont puisées à des sources non autorisées, ou plutôt qu'elles sont simplement le produit d'une imagination échauffée, si même on n'y voit l'effet d'un plan prémédité de mensonges au service de basses spéculations. »

AFFAIRES D'ORIENT.

Le bruit de la conclusion d'une alliance entre la Russie et la Perse s'accrédite de plus en plus; on dit même que le shah aurait promis au czar un corps auxiliaire de 40,000 hommes pour le cas d'un conflit anglo-russe.

La politique de l'Allemagne semble avoir pour but de maintenir l'Autriche-Hongrie dans l'alliance des trois empereurs et de laisser l'Angleterre isolée en face de la Russie. Elle ne chercherait pas à éviter à Saint-Petersbourg une nouvelle guerre, mais elle lui éviterait l'hostilité de l'Autriche, en désintéressant cette dernière puissance.

Telles sont les prévisions probables qui ressortent de renseignements; mais nous devons ajouter qu'il est difficile de rien affirmer, parce que le jeu de Berlin n'est pas clair.

Si nous cherchons à pressentir sa politique d'après ses journaux et non d'après les dépêches, nous voyons au contraire un nouveau déchaînement contre la Russie. La Post va jusqu'à dire que « la Russie n'est plus maîtresse d'elle-même... et que dès aujourd'hui la coalition universelle existe sinon de fait, du moins à l'état de menace. » Et elle ajoute :

« Il n'est pas possible de compter toute les finesses de la paix de San-Stefano. Mais ce chef-d'œuvre de finesse est compromis par l'excès même de cette finesse. Nous avons de notre mieux soutenu la Russie tant qu'elle agissait dans le noble but d'affranchir les chrétiens. Mais lorsque la Russie relève dans ses bras la Turquie brisée; lorsqu'elle la couvre de son manteau pour dominer son territoire et en écarter le reste du

comme pour le railler: aussi resta-t-il un pied dans les joncs, tout penaud et saisi.

Fasie, qui l'avait jusqu'alors regardé faire, appuyée sur son bâton, éclata de rire.

— Eh bien ! voilà-t-il pas mon pauvre gars tout assotté, dit-elle; tu n'as donc pas reconnu le follet, grand jodane ?

— Le follet ! répéta Simon un peu effrayé (car il avait sur le feu des eaux les idées qu'on lui avait données à la veille); je le prenais pour la lumière de la maisonnette du garde! Mais, par le vrai Dieu ! si celle-ci ne brille pas, comment allons-nous reconnaître notre chemin ?

— Nous regarderons les lumières du bon Dieu qui luisent toujours à leur place, dit la vieille en montrant la grande étoile polaire.

Et elle remonta vers la droite sans hésiter, et atteignit la chaussée qu'ils suivirent jusqu'à l'autre bord.

Simon s'émerveillait de plus en plus: tout ceci le confirmait dans ses idées sur la Fasie, qui lui semblait avoir des lumières au-dessus de son apparence, et il pensait en lui-même que la vieille ressemblait bien moins à une pauvre paysanne qu'à une de ces puissantes fées dont il avait entendu raconter les histoires aux filières d'hiver.

Pendant tous deux continuèrent leur route le long des friches, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint le moulin neuf, où Fasie engagea son compagnon

monde; lorsqu'elle n'affranchit les chrétiens que dans une mesure incomplète, pour nous ménager partout une occasion d'intervenir, politique qui ne s'inspire que d'un désir de domination universelle; mais il nous est impossible de lui donner notre appui moral. Nous attendons avec un intérêt mêlé d'étonnement les suites de la tentative faite par la Russie, et nous sommes curieux de savoir quelle est la voie qu'elle suivra pour assurer les résultats de la paix de San-Stefano. »

La Post conclut enfin par ces lignes significatives :

« La Russie n'a plus le choix qu'entre la guerre ou l'abandon du traité de San-Stefano, traité qui serait abandonné déjà par le fait même que la Russie se ferait représenter au Congrès. »

Il y a, dans ce passage que nous venons de citer, une hostilité manifeste contre la Russie, et ce n'est pas la première fois que nous trouvons dans la presse allemande une colère nettement exprimée contre cette puissance.

Nous ne croyons pas que le prince de Bismark désire bien sincèrement un apaisement du conflit. Il veut bien que l'Autriche n'y prenne aucune part, et il travaillera peut-être à la rapprocher de la Russie en lui faisant obtenir de larges compensations. C'est un moyen d'étendre sur tous les pays allemands l'influence protectrice de Berlin, et aussi de formuler plus tard d'autres demandes au profit du grand empire.

Mais il ne serait pas fâché peut-être d'une lutte entre l'Angleterre et la Russie, lutte qui occuperait la première de ces deux puissances en la détournant de l'Occident, et qui affaiblirait la seconde; dont les victoires trop rapides sont jalouses à Berlin et qu'on ne veut pas voir trop grandir.

On télégraphie de Berlin, le 6, à la Gazette de Cologne :

« Les conseils donnés à la Russie par les journaux ministériels de Berlin pour engager le gouvernement de Saint-Petersbourg à se montrer conciliant, ont fait ici quelque sensation; ils pourraient bien signifier que l'Allemagne repousse toute responsabilité dans le cas où une guerre éclaterait. »

» On parle d'un nouveau projet dont l'origine est encore inconnue, et d'après lequel l'Angleterre et la Russie s'entendraient d'abord directement sur les points du traité de San-Stefano qui ont besoin d'être soumis à l'approbation de l'Europe. L'opinion émise par les journaux russes qui demandent que l'Angleterre fasse des propositions positives, indique une tendance semblable, et le projet en question émane peut-être indirectement de Saint-Petersbourg. »

On télégraphie de Berlin, le 6, à la Gazette de Francfort :

« Le prince de Bismark s'est efforcé ces jours derniers d'amener une entente entre la Russie et l'Autriche, ainsi qu'entre la Rus-

à passer la nuit.

— Les chemins creux sont noyés à cette heure, lui dit-elle, tu n'arriveras chez les Hardi qu'après la mi-nuit; tout le monde dormira: les gens qu'on réveille nous font souvent mauvais accueil; reste au moulin, et à la piquée du jour je te mènerai aux Boulaies par les vrais sentiers.

— La proposition est grandement raisonnable, répondit Simon; mais il reste à savoir si le meunier, que je ne connais point, me donnera volontiers de quoi dormir jusqu'à demain.

La Fasie fit un petit rire d'assurance moqueuse, et, sans répondre, s'avança vers la planchette du moulin, passa le fare, d'eau, et alla frapper à la porte comme eût pu faire la maîtresse du logis.

Un garçon vint tirer la barre; en reconnaissant la vieille, il lui fit grand accueil, appela le maître qui arriva en toute hâte, tira son bonnet comme il eût fait à une dame de la ville, et cria à sa femme d'apporter du maître cidre avec la miché de froment.

sie et l'Angleterre. On croit que la Russie fera des concessions importantes et que la paix sera maintenue.

On télégraphie de Vienne, le 6, au Tageblatt de Berlin :

« Se conformant aux conseils de l'Allemagne, le cabinet de Vienne a engagé l'Angleterre à formuler des propositions positives concernant le traité de San-Stefano. »

« La discussion de ces propositions exigeait, sinon un Congrès, du moins des négociations séparées entre les puissances. »

« La situation est considérée aujourd'hui comme très-pacifique. Le comte Andrassy a fait tout ce qu'il peut pour maintenir la paix, et l'Angleterre se montre favorable à cette solution. »

« On dit aussi que le général Ignatieff reviendra prochainement à Vienne pour continuer les négociations. »

Chronique militaire.

Le ministre de la guerre vient de communiquer à la commission de la Chambre des députés qui examine la question de l'état et du rengagement des sous-officiers un projet de loi très-important. Ce projet a été envoyé à titre officieux à la commission, c'est-à-dire qu'il n'a pas été déposé préalablement sur le bureau de la Chambre. Voici, d'après le Temps, quelle serait l'économie de ce projet :

« Une prime de 2,800 fr. serait allouée aux sous-officiers qui, à l'expiration de la période de service qu'ils doivent légalement à l'Etat, voudraient se rengager. La période du rengagement serait de cinq années. La prime serait payée à raison de 500 francs au moment du rengagement et de 2,300 fr. à la fin du service. Le sous-officier pourrait se rengager à l'expiration de ces cinq années moyennant une nouvelle prime de 500 fr. »

« A l'expiration de cette seconde période de cinq années, le sous-officier se trouverait, en comptant les cinq années de service dues à l'Etat par chaque citoyen, avoir accompli quinze années de service. Il aurait droit alors aux quinze vingt-cinquièmes de la pension de retraite. Cette retraite ne pourrait être inférieure à 360 francs, et, au cas où elle le serait, l'Etat la compléterait de manière à parfaire cette somme. »

« Le projet du ministre de la guerre comporte une autre innovation. On sait qu'actuellement il y a un adjudant par bataillon. Le général Borel propose de créer un adjudant par compagnie de guerre, mais en supprimant l'adjudant de bataillon. De la sorte, on offrirait une perspective réelle d'avancement aux sous-officiers en accroissant le nombre des adjudants. »

« La commission de la Chambre s'est montrée très favorable à ces dispositions et elle les a adoptées en principe. Le colonel Tezenas, qui a été nommé rapporteur, déposera son rapport à la rentrée sur le bureau de la Chambre. Le ministre de la guerre, dès lors, ne saurait pas officiellement la Chambre de son projet, il se bornera à appuyer les conclusions de la commission qui l'a adopté. »

M. le général de Geslin a pris samedi le commandement de la 13^e brigade, 7^e division, du 4^e corps d'armée, en garnison à Paris.

Cette brigade était précédemment commandée par M. le général de brigade Hartung, promu, il y a quelques jours, général de division.

M. le général d'artillerie Grévy, frère du président de la Chambre des députés, qui commandait au Maus, a remplacé à Vincennes le général Vasse Saint-Ouen.

Chronique Locale et de l'Ouest.

CANTON DE DOUÉ-LA-FONTAINE.
ÉLECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL.

Dimanche 7 avril.

M. Guionis-Joubert, maire de Doué, a été élu membre du Conseil général de Maine-et-Loire, en remplacement de M. le général Genet, décédé.

Electeurs inscrits	4 144
Votants	2 444
M. Guionis	2 045
Voix perdues	99

Voici le résultat de l'élection par commune :

	Inscrits.	Votants.	Guionis.
Brigné,	165	72	69
Concourson,	241	139	152
Denezé,	211	123	122
Douces,	362	176	153
Doué,	909	574	547
Forges,	60	40	40
St-Georg.-Châtelaion,	283	113	108
Louresse,	275	162	159
Martigné-Briand,	627	143	135
Meigné,	94	62	62
Montfort,	47	31	31
Soulanger,	254	138	127
Les Ulmes,	179	106	103
Les Verchers,	407	215	207

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

La session du Conseil général a été ouverte, hier lundi, à 2 heures.

M. le préfet a prononcé une allocution.

M. le comte de Civrac, président, a répondu très-brièvement, donnant à M. le préfet l'assurance d'avoir toujours le concours du Conseil général pour la bonne gestion des affaires administratives.

A 3 heures, la séance a été suspendue pour donner aux commissions le temps de délibérer sur les rapports de M. le préfet.

Le nommé Gané, réserviste de la classe de 1872, a été puni de huit jours de prison par le général commandant les 5^e et 6^e subdivisions, pour laceration volontaire de son livret individuel.

Gané est entré dimanche soir à la prison de Saumur.

Le tirage de la loterie de Saint-Vincent de Paul aura lieu le mardi de Pâques, à 2 heures, au siège de la Société, rue Basse-Saint-Pierre.

Les personnes qui voudraient bien offrir des lots sont priées de les déposer chez le concierge de la Société, ou entre les mains de l'un des membres de l'Œuvre.

LA SUCCESSION RENARD.

Il paraît qu'il existe en France une véritable légion de Renard ; l'arrondissement de Saumur en possède à lui seul un nombre considérable.

Ainsi, à la fin du mois de janvier dernier, nous reproduisions, parmi les faits divers de notre journal, quelques lignes qui avaient déjà paru dans plusieurs journaux et concernant l'immense succession d'un sieur Renard, mort à l'étranger, dans l'île de Java, il y a vingt-cinq ans. Depuis la publication de cet article, quantité de personnes du nom de Renard, ou qui ont un Renard dans leur famille, désirant se renseigner, sont venues nous réclamer le numéro contenant le fait divers en question. Les demandes des intéressés continuant toujours, nous croyons être agréable à tous les Renard de notre pays en le publiant de nouveau.

Le voici textuellement :

« En 1853 mourait à Soubaraya un Français, nommé Renard, qui n'avait qu'un enfant, disparu plusieurs années avant la mort de son père. Aujourd'hui, ce fils n'a pas reparu, et dans quelques années le terme de trente ans fixé par la loi sera expiré. La fortune, grâce aux intérêts composés, monte à SOIXANTE-QUATRE MILLIONS qui vont probablement être partagés entre les descendants dudit Renard. »

« Jusqu'à présent, dit l'Indépendance belge, on a découvert des héritiers en France, en Hollande et en Belgique, la branche belge est représentée par trois familles de Bruxelles : le général Renard, inspecteur général de la garde civique ; la famille Van Parys-Parvillez, et la famille Renard-Borel, à laquelle appartient M. Beernaert-Borel, ministre des travaux publics. »

64,000,000 ! voilà un chiffre qui fait rêver ! Cet opulent héritage nous remet en mémoire la fameuse succession Bonnet qui, il y a un certain nombre d'années, mit sens dessus dessous tous les gros et petits Bonnet de France et de Navarre ; tous jetèrent leur nom par dessus les moulins. Il y avait de quoi en composer une armée formidable.

AMBOISE.

Dimanche, à 8 heures de matin, M. Richalet, ancien officier, décoré, ancien receveur des postes d'Amboise, s'est jeté dans la Loire du haut du pont. On n'a pu retrouver son cadavre qu'à Négron. Depuis quelque

temps, ses facultés intellectuelles laissaient à désirer, et on veillait sur lui. Il a profité dimanche matin d'une absence momentanée de sa servante. On a télégraphié aussitôt à son fils, actuellement en congé à Bellevue, près Meudon.

NANTES.

On sait que lorsque le général Espivent de la Villeboisnet s'est retiré, les officiers de son commandement lui ont offert un punch d'adieux. Tous les généraux présents à Nantes y assistaient, ainsi que la plupart des colonels du 11^e corps d'armée, qui avaient voulu donner à leur général, au moment où il se séparait d'eux, ce témoignage de leur reconnaissance.

Les autorités civiles de Nantes auraient dû se faire un devoir d'accepter l'invitation du Cercle des officiers. Le préfet et le maire se sont pourtant abstenus. Fonctionnaires républicains, ils ont craint sans doute de se compromettre en rendant hommage à l'un des chefs de l'armée qui ont le plus encouru, par d'éclatants services à la cause de l'ordre, la disgrâce des radicaux.

La leçon ne s'est pas fait attendre. Invitées le dimanche suivant à une distribution des prix, les autorités militaires ont à leur tour refusé de s'y rendre, faisant ainsi comprendre au préfet et au maire qu'elles avaient été particulièrement sensibles à leur manque d'égards pour le général qui emportait dans sa retraite les sympathies et les regrets du corps d'armée placé sous ses ordres. Ce qui n'empêche pas le gouvernement du Maréchal de donner aujourd'hui la croix de commandeur au préfet de Nantes.

EGLISE SAINT-PIERRE DE SAUMUR.

Le R. Père Burfin, prédicateur du carême à Saint-Pierre, donnera des conférences spéciales pour les hommes les lundi, mardi, mercredi et jeudi de cette semaine, à 8 heures du soir.

EGLISE SAINT-NICOLAS DE SAUMUR.

Station de Carême.

Mercredi 10, sermon à 8 heures du soir.
Vendredi 12, sermon à 8 heures du soir.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en deux paiements sont priées de solder le premier terme payable le 1^{er} avril.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE.

Nous apprenons que le bâtiment désigné par la Société des Voyages, pour l'expédition autour du monde que nous avons récemment annoncée, est le steamer *Picardie*, de la Compagnie Valéry frères et fils, de Marseille.

Ses dimensions sont les suivantes : 92 mètres de long, 9 mètres et demi de large ; il jauge 1,500 tonneaux, et sa machine développe une force de 1,000 chevaux. Sur deux vastes salons, l'un à l'arrière, de 24 mètres, l'autre à l'avant, de 15 mètres, s'ouvrent les chambres des passagers, qui sont éclairées par de larges hublots, placées à plus de deux mètres au-dessus de la flottaison.

Le bâtiment est muni de toutes les installations qu'on rencontre à bord des meilleurs paquebots : treuils et cabestan à vapeur, embarcations et appareils de sauvetage, canot à vapeur, roue de passerelle, fumoir, salles de bain, séchoirs, glaciers, etc., etc.

La *Picardie* a déjà exécuté avec un entier succès plusieurs voyages dans l'Océan Atlantique et dans l'Océan Indien ; elle joint à d'excellentes conditions de confortabilité les garanties d'une parfaite sécurité. Elle quittera Marseille le 30 juin, sous le commandement de M. G. Biard, lieutenant de vaisseau ; le personnel de l'expédition est aujourd'hui complètement formé.

Quant aux voyageurs, la liste en sera close avant un mois.

De plus amples renseignements seront communiqués par les administrateurs de la Société des Voyages, 8, place Vendôme, Paris.

Faits divers.

Les savants ne respectent rien. Un d'entre eux, l'autre soir, dit Charles Monselet, après avoir écouté d'un air moqueur la *Cigale et la Fourmi*, récitée par

une petite fille, entreprit de nous démontrer que les fables de La Fontaine sont pleines d'erreurs d'histoire naturelle :

« Dès les premiers vers, — nous dit-il, — le bonhomme prouve qu'il n'a jamais observé l'animal dont il parle. »

La cigale ayant chanté
Tout l'été...

« Aucune cigale n'a pu chanter tout l'été, attendu que sa vie dure à peine quelques semaines. »

Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue.

« Quand la bise fut venue veut dire sans doute le mois de novembre ou celui de décembre. Il y a longtemps, à cette époque de l'année, que les cigales ont passé de vie à trépas. Lorsqu'on parcourt la lisière des bois, en octobre, dans le midi de la France, on trouve le sol jonché de cigales. Celle de La Fontaine ne pouvait alors se trouver « fort dépourvue » par la raison qu'elle était morte. »

Pas un seul petit morceau
De mouche ou de vermineau !

« A quoi bon ? la cigale n'a jamais songé à pareille victuaille, car elle vit uniquement de la sève des grands végétaux. »

Elle alla crier famine
Chez la fourmi sa voisine,
La priant de lui prêter
Quelques grains pour subsister.

« La fourmi est carnivore, et, bien qu'elle aime le miel, elle n'a rien à faire d'un grain de blé ni d'autres grains, dont le fabuliste suppose qu'elle aurait fait provision. »

Et le savant ajoute :

« Les fables de La Fontaine fourmillent d'erreurs du genre de celle que je viens de relever. Les mœurs des animaux y sont presque toujours représentées à l'opposé du vrai. Pour s'initier à leurs habitudes, le poète n'avait pu lire ni les livres de Buffon, ni les Mémoires de Réaumur, qui n'étaient pas encore de ce monde, — mais n'avait-il pas le livre de la nature ?... »

Ainsi parla le savant, devant la petite fille foudroyée.

Pour les articles non signés : P. Godard.

VIENT DE PARAÎTRE

à la Maison du PONT-NEUF

PARIS

Le CATALOGUE complet, avec gravures et moyens de prendre les mesures soi-même, de tous les vêtements Mode Été 1878.

ENVOI GRATUIT.

QUATRE ARTICLES EXTRAITS DU CATALOGUE :

PARDESSUS Cheviott demi-saison double laine... 15^{fr}

L'ELBEUF Vêtement complet, très belle nouveauté... 29^{fr}

COSTUME Complet, coutil fantaisie, pur fil... 9^{fr} 75

ENFANTS Costume complet drap nouveauté... 5^{fr} 75

Adressez les demandes au Directeur de la Maison du PONT-NEUF (Paris)

Marché de Saumur du 6 avril.

Froment (l ^h)	77	25 50	Huile chene	50	—
2 ^e qualité	74	24 75	Huile de lin	50	—
Seigle	75	14 25	Grainé tréfle	50	—
Orge	65	15 50	— luzerne	50	—
Avoine bar.	50	11 —	Foin (dr. c.)	780	65
Fèves	75	15 50	Luzerne	780	52
Pois blancs	80	46 —	Paille	780	95
— rouges	80	32 —	Amandes	50	—
Graine de lin	70	—	Cire jaune	50	—
Farine, culas	157	67 —	Chanvres 1 ^{er}	—	—
Colza	65	—	— qualité (52 k. 500)	—	—
Chenevis	50	94 —	2 ^e	—	—
Huile de noix	50	90 —	3 ^e	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).			
Coteaux de Saumur, 1877.	1 ^{er} qualité	à	80
Id.	1877.	2 ^e	à 60
Ordin., envir. de Saumur 1877.	1 ^{er}	à	55
Id.	1877.	2 ^e	à 50
Saint-Léger et environs 1877.	1 ^{er}	à	60
Id.	1877.	2 ^e	à 55
Le Puy-N.-D. et environs 1877.	1 ^{er}	à	50
Id.	1877.	2 ^e	à 45
La Vienne, 1877.			à 45
ROUGES (2 hect. 20).			
Souzay et environs, 1877.			à 100
Id.	1877.		à 100
Champigny, 1877.	1 ^{er} qualité	à	130
Id.	2 ^e	à	100
Id. 1877.	1 ^{er}	à	100
Id.	2 ^e	à	100
Varrains, 1877.			à 100
Varrains, 1877.			à 100
Bourgueil, 1877.	1 ^{er} qualité	à	110
Id.	2 ^e	à	100
Id. 1877.	1 ^{er}	à	100
Id.	2 ^e	à	100
Restigné 1877.			à 100
Id. 1877.			à 100
Chinon, 1877.	1 ^{er}	à	95
Id.	2 ^e	à	85
Id. 1877.	1 ^{er}	à	85
Id.	2 ^e	à	85

LE BON l'utile LA PRIME LE BEAU, l'agréable.
JOURNAL DES JEUNES
 De Littérature et d'Instruction, Sciences, Beaux-Arts, Théâtres, etc.,
 Paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois, en grand in-8° Jésus, 16 pages, 32 colonnes,
 Sous la direction de M. Paul PROUTEAU (de Saumur), propriétaire-gérant, et de M. Eugène LECLERC, secrétaire de la rédaction.
 ABONNEMENTS : 6 fr. par an ; 4 fr. pour six mois.
 Bureaux à Paris, 15, rue du Croissant.

Librairie FIRMIN-DIDOT, 56, rue Jacob, à Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
 SOUS LA DIRECTION DE M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode Illustrée* offre à ses abonnés, en leur prodiguant les patrons, les gravures, les renseignements, les conseils tant pour leur habillement que pour l'exécution de tous les travaux féminins.
 Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.
 On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT & C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-

poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :
 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr.

4^e édition : avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.
 S'adresser également dans les librairies des départements.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.
 Les demandes doivent être adressées à MM. REROU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 22 octobre 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 50 m. matin.	
11 — 15 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — —	soir.	9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 44 — —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 43 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 30 — —	soir.	7 — 39 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 AVRIL 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	78 40			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	630	7 50		Canal de Suez	732 50	8 75	
4 1/2 %	103 50			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	657 50			Crédit Mobilier esp.	527 50	7 50	
5 %	109 10			Crédit Mobilier	147 50	1 25		Société autrichienne	516 95	3 75	
Obligations du Trésor, 1. p. 6.	483			Crédit foncier d'Autriche	493			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	240			Charentes, 500 fr. t. p.	110			Orléans	344		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	500			Est	657 50	6 25		Paris-Lyon-Méditerranée	340		
— 1865, 4 %	516 25	2 25		Paris-Bourbonnais	1687 50	7 50		Est	339		
— 1869, 3 %	400			Alidi	802 30		2 50	Nord	345		
— 1871, 3 %	391			Nord	1835			Ouest	338 50		
— 1875, 4 %	509 75			Orléans	1110		7 50	Midi	339		
— 1876, 4 %	499 50			Ouest	712 50			Charentes	250		
Banque de France	3100			Vendée, 500 fr. t. p.	1275	28 75		Nendée			
Comptoir d'escompte	395			Compagnie parisienne du Gaz	520			Canal de Suez	533 75		
Crédit agricole, 200 f. p.	340			C. gén. Transatlantique							
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	355										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 24 décembre)

Départs de Saumur vers Angers.		Départs de Saumur vers Tours.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.		3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
6 — 45 — —		8 — 31 — —	
9 — — — —		9 — 40 — —	
1 — 23 — —	soir.	12 — 40 — —	soir.
4 — 10 — —		12 — 44 — —	soir.
7 — 15 — —		10 — 28 — —	
10 — 37 — —			

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
 45^e ANNÉE (1877).

MAGASIN PITTORESQUE

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

Prix du volume broché 7 fr. »
 — cartonné 8 50
 Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.
 Etranger, suivant les conventions postales.
 On peut se procurer chaque volume séparément.

La collection se compose des années 1833 à 1877. — Le volume 1877 (45^e année), mis en vente le 5 décembre 1877.
 LES ABONNEMENTS COURENT DU 1^{er} JANVIER OU DU 1^{er} JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVYÉES À LA FIN DE CHAQUE MOIS.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Paris 7 fr. »
 Départements 8 fr. »
 Etranger, suivant les conventions postales.
 On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.
 Prix : Paris, 60 c. ; — Départements, 70 c.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.
 1 volume broché 7 fr. »
 Cartonné 8 50
 ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1877, environ 50 gravures dans chaque Almanach.
 Chaque almanach 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE ; 1 vol. grand in-4°, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
 Prix 45 fr.
 VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES ; 4 volumes, 941 gravures.
 Prix de chaque volume broché 6 fr.
 L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque ; 2 vol., 800 gravures.
 Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
 L'ouvrage complet 15
 LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque* ; 1 volume in-4°. — 2^e édition.
 Prix, broché 5 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.
 Prix de chaque volume broché, 7 fr. 50
 L'ouvrage complet 15
 LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Dard et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargatzis
 1 vol. grand in-8°
 Prix, pour Paris, broché 45 c.
 cart., doré sur tranche 48

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.
 Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
 En totalité ou par lots.
IMMEUBLES

Situés à Distré, appartenant aux héritiers de M^{me} LELIEVRE,
 Consistant en :
 Bâtimens, sur le bord de la route de Montreuil, dans partie desquels s'exploitent un débit de tabac et une épicerie ;
 Cour, remise, écurie et autres servitudes ;
 Grandes caves, jardin et clos entouré de murs, contenant environ 30 ares ;
 Pièce de terre, dite la Pièce-Carrée, commune de Distré, contenant 1 hectare 26 ares 50 centiares.
 S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (182)

A VENDRE
MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 29, occupée par M. Salais.
 S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (183)

A LOUER
 PRÉSENTMENT,

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien affrûité, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson ;
 MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.
 S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

Etude de M^e CLOUARD, noaire à Saumur.

A VENDRE
 A L'AMIABLE,
UNE MAISON

Située à Saumur, quai de Limoges, n° 45,
 Joignant M. Jeuniette, les héritiers Tarode et M. Bougreau.
 S'adresser à M^e CLOUARD. (181)

ADJUDICATION
DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Dampierre prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Dampierre, le dimanche 28 avril 1878, à une heure de l'après-midi, à l'adjudication des travaux ci-après :
 1^o 1149 mètres courants de terrassements 2,503 f. 32
 2^o 960 mètres courants d'empierrements 2,918 40
 3^o Entretien confortatif pendant le délai de garantie 521 60
 4^o Plantations 45 »
 5^o Somme à valoir pour dépenses imprévues 11 68
 Total 6,000 f. »

Les devis et cahiers des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer de la première circonscription de Saumur, et à celui de M. l'agent-voyer d'arrondissement, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

MODÉS
 Fonds de commerce. — Marchandises. — Matériel. — Droit au bail.
 S'adresser rue Saint-Aubin, 64, Angers. (178)

AVIS.

M^{me} PICARD-OGER, marchande de parapluies, 52, rue du Portail-Louis, continue les affaires comme par le passé.
 A son commerce de parapluies, elle a ajouté la parfumerie, les cravates, la gauterie, etc., etc.

VIN DE PROPRIÉTAIRE
 (T. LANGLADE, SAINT-GEORGES et BORDEAUX VIEUX). GARANTI RIGOREUSEMENT NATUREL et de premier choix, pour table de maître, au prix de 90 à 120 francs (suivant les distances) la pièce de 225 litres environ, rendu franco de fût, de régie et de port, en gare de destination. Box ordinaire de table bourgeoise, rouge et blanc, au prix de 70 à 100 francs la pièce rendue, suivant les distances.
 Veuve Hyp. THOMAS, propriétaire à BÉZIERS. (96)

UNE ANGLAISE demande à donner des leçons chez elle et à domicile.
 S'adresser au bureau du journal.

M^{me} LORRAIN, marchande de modes, rue Saint-Jean, demande une apprentie. (131)

UNE BONNE COUTURIÈRE demande une apprentie.
 S'adresser au bureau du journal.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER
 A. CLOSIER, Successeur.

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris.
 20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages heritaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales ;
 Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.
 Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.
 On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

LA MODE UNIVERSELLE

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

PREMIÈRE ÉDITION
 Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies.
 Paris. Départem.
 Un an . . . 6 fr. » 8 fr. »
 Six mois . . 3 50 4 »
 Trois mois . 2 » 2 »



ÉDITION DE LUXE
 Donnant les mêmes éléments que la première édition, plus 36 gravures coloriées.
 Paris. Départem.
 Un an . . . 15 fr. » 18 fr. »
 Six mois . . 8 fr. » 10 fr. »
 Trois mois . 4 fr. » 5 fr. »

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATIS.
 Paris, J. BAUDRY, éditeur.
 On s'abonne chez M. MILON, libraire à Saumur.
 Saumur, imprimerie de P. GODET.